Académie de Grenoble Commune de Varacieux Ecole primaire publique Le Village 38 470 VARACIEUX

Tél: 04 76 64 25 36

Présents: Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MOTTUEL (ATSEM), Melle CHAMPON Laurie et M.me CHAMPON Aldina (employées communales), M.ROSTAING et Mme GERMAIN (délégués DDEN), Mme GIROUD,

Mme GERMAIN (parents délégués), Mme CARLIN (conseillère municipale).

Excusés: M.GELMAN, Inspecteur de circonscription, M.PAYRE-FICOUT (Maire), M.DENARIE

(enseignant, décharge de direction).

Secrétaire de séance : Mme JUNG Nathalie, directrice.

COMPTE -RENDU du Conseil d'école 1 du 08/11/2018

1) Rôle des DDEN (délégué départemental de l'Education nationale):

Ils effectuent une visite de l'école afin de vérifier si la sécurité des élèves est assurée (cours, locaux). Ils s'intéressent également à la cantine et au transport. Il y a une visite par an avec le Maire. Elle aura lieu le jeudi 22 novembre. A cette occasion, les extérieurs (cours, jeux), les locaux sont vérifiés en présence du Maire.

2) Cantine, transport scolaire, garderie:

- Cantine: annuler les repas la veille au 04 76 64 25 26

En cas d'absence imprévue, vous pouvez récupérer le repas à 12h. Le traiteur, ayant des tournées plus importantes, ne peut plus gérer les annulations le matin et demande d'être averti la veille.

Donnez vos tickets pour la réservation de la semaine suivante le **jeudi matin** et bien remplir les tickets (noms, date). Merci de vous présenter en garderie entre 7h30 et 8h30 le jeudi pour que les enfants soient en classe et que vous soyez redescendu avant 8h30.

Le règlement de la cantine mis en place par la Mairie est appliqué. Il prévoit des avertissements signés par le Maire en cas de manque de respect grave. Une exclusion peut être envisagée au bout de 2 avertissements.

Un système informatique sera à l'étude mercredi prochain à la mairie. Cependant, ce système ne permettra pas une souplesse plus grande dans la réservation ou l'annulation des repas.

3) Vote du règlement intérieur :

<u>A noter</u>: tenir les chiens en laisse / respect des horaires surtout pour la maternelle où il faudrait être redescendu avant 8h30 pour pouvoir fermer celuici à l'heure et pour que Mme JUNG soit en classe à l'heure.. Le portail sera fermé à 8h30 et 13h30 précises afin de respecter les consignes vigipirates en vigueur (sécurité renforcée risque attentat). Les parents doivent être descendus avant 8h30 pour fermer le portail.

4) Scolarisation en maternelle :

L'inscription scolaire implique une fréquentation régulière à l'école.

Cependant, des aménagements peuvent être mis en place <u>après entretien avec</u>

<u>les familles</u>. En effet, une certaine souplesse est parfois nécessaire pour permettre à l'enfant de s'adapter à une scolarisation à temps complet avant la fin de l'année.

En cas d'absence, appelez la maternelle (04 76 64 22 77) si votre enfant est en classe de PS MS ou MS GS CP.

5) Les chartes de la laïcité et informatique:

La charte de laïcité :

- L'école a pour mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Elle garantit la liberté de conscience et le respect des croyances. L'enseignement est laïque et les enseignants sont neutres.
- La charte de la laïcité se présente sous forme de droits et de devoirs est affichée et expliquée aux élèves de l'école.

La charte informatique:

Cette charte définit les conditions générales d'utilisation d'Internet, de réseaux et des services multimédias en précisant le cadre légal.

Les chartes sont collées dans les cahiers de liaison et seront expliquées aux enfants en classe.

6) Sécurité.

Le plan Vigipirate en vigueur est de type risque attentat, niveau sécurité renforcée.

Exercices de sécurité obligatoires:

- 2 exercices concernant la mise en place du PPMS (plan particulier de mise en sûreté): un exercice intrusion réalisé le 16/10/18 et un exercice risque chimique sera réalisé le 13/11/18.
- un exercice incendie réalisé le 2/10/18.

2 passages piéton arrivant de la vieille église (vers les poubelles et au niveau du parking) sont demandés ainsi qu'un panneau école pour faire ralentir les gens sur le parking.

7) Santé Hygiène.

• Poids des cartables :

En cycle 2 et 3, les élèves apprennent à gérer le matériel contenu dans le cartable en fonction des devoirs à faire afin de limiter le poids de leur cartable.

• Poux:

Vérifiez très régulièrement les têtes de vos enfants afin de traiter. Les lentes doivent être retirées et tuées.

Prévenez bien la maîtresse afin qu'elle avertisse les autres parents de la classe dans le cahier de liaison pour vérifier les têtes à la maison.

• En cas de maladie contagieuse, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus par un mot dans le cahier de liaison et par un mot sur le panneau d'affichage à l'école.

8) Sou des écoles :

Une somme de 500 euros est attribuée à chaque classe pour les sorties ou l'achat de matériel.

9) Projet d'école 2017-2020.

Le nouveau projet d'école 2017-2020 portera sur l'évaluation et la mise en place d'outils favorisant l'autonomie de l'élève : s'approprier son évaluation, visualiser les difficultés et les progrès, mise en place de plans de travail.

9) Modalité d'évaluation.

Un livret scolaire unique numérique (LSUN) suit votre enfant du CP à la 3ème. Il recense les progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. Ce livret vous sera communiqué en Janvier et en Juin.

En cycle 1, l'élève possède un carnet de suivi des apprentissages organisé en 5 domaines rempli tout au long du cycle pour observer les progrès et les réussites de l'enfant.

Une fiche de synthèse est complétée à la fin de chaque cycle (en fin de GS et en fin de CE2).

En cycles 2 et 3, un classeur de réussites est mis en place.

Il y a eu des **évaluations nationales** obligatoires pour les CP et les CE1 fin septembre:

En CP:

- En Maths, les scores vont de 73% de réussite à 91.7 %.
- En Français, les scores vont de 67,6% de réussite à 89.4%.

En CE1:

- En Maths, les scores vont de 47,6 % de réussite à 74,4 %.
- En Français, les scores vont de 73,38 % de réussite à 91%.
- Ces évaluations seront présentées aux parents le 19/11 pour les CP à 18h30 et aux CE1 le jeudi 22/11 à 18h30.

• Besoins éducatifs particuliers des élèves :

- Le PAI (projet d'accueil individualisé) concerne les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies, intolérances alimentaires).
- Les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) permettent de formaliser les actions prévues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève.
- Le PPS (projet personnalisé de scolarisation). C'est la famille qui saisit la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) avec l'aide de l'enseignant référent Mme FUSTE.
- Le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) permet aux élèves de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.
- Le RASED (réseau d'aide) assuré par un maitre E.
- Une psychologue scolaire.

10) Projets de sorties scolaires, événements.

- Une sortie au Musée de peinture de Grenoble est prévue le lundi
 10/12/18 avec les classes de Mme JUNG et Mme SAINZ.
 2 parcours : Jouons avec les formes (CP CE1 CE2) et Matisse et la couleur (CM).
- Intervention **SMICTOM** Saint-Marcellin pour les 4 classes : 3 séances : gestion et tri des déchets, les déchets dans le monde, l'eau (la mare).
- **Cérémonie du 11/11/18** pour célébrer les 100 ans de la fin de la guerre 1914-1918.
- Sortie à **Ebullisciences** à Vaulx-en-Velin pour les classes de Mme JUNG et Mme SAINZ.
- Intervention de Mme BRUN : lecture d'histoires de la PS aux GS.
- Sorties Pompiers (Saint Marcellin) pour la classe de Mme SAINZ au mois de Décembre (geste de premier secours).
- Le cycle natation aura lieu du 10/12 au 18/03 et concernera les élèves de la GS aux CE2 (33 élèves). Le lundi de 13h30 à 15h. La Mairie et le Sou des écoles financent le transport et les cours des maitres-nageurs.

11) Mairie.

Demandes:

- rehausser le tableau de la classe de Mme JUNG.
- changer les tapis de gym.
- 1 ordinateur dans la classe de Mme SAINZ (cette année) et Mme JUNG (l'année prochaine).
- 2 postes-radio (avec port usb).
- en salle de motricité : planche piste graphique.
- pendule extérieure au-dessus du panneau d'affichage de la maternelle.

Prochain conseil d'école le jeudi 14 février 2019 de 18h à 20h.

La secrétaire de séance et présidente du conseil, Madame JUNG